

Thèse de doctorat

MAHER JERJI

Discipline : Sciences de Gestion

Mention : Très Honorable avec Félicitations

Date de soutenance : 06/02/2007

Sujet : Professionnalisme des acteurs comptables : cas de la Tunisie

Directeur de thèse : SABOLY Michèle

Equipe d'accueil : Centre de Recherche en Gestion

Composition du jury :

- ALCOUFFE Christiane, Professeur des Universités (Université Toulouse 1), président du jury
- DEGOS Jean-Guy, Professeur des Universités (Université Bordeaux 4), rapporteur du jury
- POCHET Christine, Professeur des Universités (Université Paris 1), rapporteur du jury
- SABOLY Michèle, Professeur des Universités (Université Toulouse 1-IAE), directeur de recherche

Résumé

L'objectif de cette thèse est de contribuer au développement théorique du concept de professionnalisme dans une perspective culturelle et dans un univers comptable. Un cadre d'analyse du professionnalisme est élaboré : l'angle d'approche adopté repose sur la nécessité de distinguer entre le professionnalisme au niveau individu en se basant sur les théories sociologiques des professions et le professionnalisme au niveau du groupe en se basant sur la théorie de régulation/normalisation. Ce cadre d'analyse est ensuite mobilisé pour montrer que le professionnalisme peut contribuer à l'adoption d'un nouveau référentiel comptable de nature anglo-saxonne et son application dans les pratiques comptables. Après avoir décrit la démarche de recherche, la deuxième partie se focalise sur l'étude empirique du cas tunisien : En 1996, la Tunisie a réformé son système comptable en remplaçant son Plan Comptable Tunisien (1968) par un référentiel normatif aligné sur les normes internationales (SCET96). Dans un premier temps, l'étude empirique met en évidence, à partir d'un ensemble d'entretiens menés avec des membres normalisateurs ainsi que d'une étude documentaire, le degré de professionnalisme élevé de l'organisme normalisateur tunisien (CSC/CNC). Dans un deuxième temps, et sur la base d'un questionnaire administré à 197 experts-comptables tunisiens, les résultats montrent que le professionnalisme individuel est un concept multidimensionnel, ce concept et ses deux dimensions, autorégulation et autonomie, influencent l'application des méthodes d'évaluation du nouveau référentiel comptable tunisien. Aussi, il se dégage l'importance de l'adéquation du nouveau référentiel et l'importance de la perception par les experts-comptables de l'indépendance du CSC/CNC avant l'adoption de ce référentiel.

Mots clés

Professionnalisme, culture comptable, sociologie des professions, profession comptable, système comptable, pratiques comptables, normalisation comptable, acteurs comptables, Tunisie.
